



FEDERATION FRANÇAISE
D'EQUITATION

BREVET FEDERAL D'ENCADREMENT EQUITATION

Travail à pied

Niveau 1

BFE ETAP 1

SOMMAIRE

Introduction.....	1
Le Brevet Fédéral d'Encadrement Equitation Travail à Pied Niveau 1 :	1
BFE ETAP 1	1
ART 1.Référentiel professionnel du titulaire du BFE Equitation Travail à Pied Niveau 1	1
Art 2.Organisation de la formation BFE ETAP Niveau 1	2
Art 3.Conditions à remplir pour suivre une formation BFE ETAP Niveau 1	3
Art 4.Organisation des sessions d'examen BFE ETAP Niveau 1	3
Art 5. Déroulement des épreuves de certification BFE ETAP Niveau 1	4
Art 6.Résultats BFE ETAP Niveau 1	4
Art 7.Validation Fédérale des Acquis de l'Expérience – VFAE BFE ETAP Niveau 1	5
Art 8.Référentiel de certification BFE ETAP Niveau 1.....	5
Annexe 1 Attestation de participation au jury et à l'organisation d'un concours	7
Annexe 2 Grille d'évaluation UC 1	8
Annexe 3 Liste des questions rédactionnelles.....	9
Annexe 4 Séance d'animation UC 2	10
Annexe 5 grille d'évaluation épreuve d'animation UC2	11
Annexe 6 Séance technique de l'UC 3.....	12
Annexe 7 Grille d'évaluation UC 3 Longe.....	13
Annexe 8 Grille d'évaluation UC 3 Longues rênes	14
Annexe 9 Echelle de progression Travail à Pied Formation des chevaux.....	15
Annexe 10 Echelle de progression Travail à Pied Formation des cavaliers	16



Introduction

Le travail à pied, longe et longues-rênes, est une activité qui permet :

- de mettre en confiance le piéton avec le cheval.
- de débourrer le jeune cheval de façon méthodique et respectueuse.
- de faire un lien entre l'éthologie et l'équitation de tradition Française.
- de développer le tact équestre.
- d'améliorer la cavalerie de club, comme du cheval de compétition, le cheval n'ayant ni le poids du cavalier ni l'effort de traction (pour le cheval d'attelage.)
- de motiver les élèves et les enseignants par un résultat facilement observable.

Pour ces raisons, cette activité contribue au développement de l'équitation de qualité et au dynamisme des clubs de la Fédération Française d'Equitation.

La création des Brevets fédéraux d'Encadrement de Travail à Pied encourage la formation des enseignants et des animateurs et permet la reconnaissance de leurs compétences.

Cette démarche devrait permettre et favoriser l'émergence de projets d'activités d'animation et de compétitions de travail à pied dans les centres équestres.

La FFE propose des formations et des examens pour le Brevet Fédéral d'Encadrement Equitation Travail à Pied avec deux niveaux.

Le Brevet Fédéral d'Encadrement Equitation Travail à Pied – BFE ETAP – niveau 1 certifie, pour des enseignants ou des animateurs de club, leurs compétences à concevoir et coordonner un concours de longe et longues rênes et de proposer des progressions pédagogiques :

- d'**animation** au sein de leur établissement équestre.
- de prise de **conscience comportementale**

Le Brevet Fédéral d'Encadrement Equitation Travail à Pied – BFE ETAP – niveau 2 certifie, pour des enseignants ou des dirigeants, la capacité :

- à **améliorer la locomotion** des chevaux qui lui sont confiés,
- à **entraîner** des couples **au niveau de compétition club élite**,
- à **transmettre un savoir faire** qui permet d'envisager la pratique des longues rênes en **spectacle**, de la longe et des longues rênes à **l'obstacle fixe ou mobile** ou d'intervenir sur les équidés **d'attelage ou de voltige**, ceci dans l'esprit **l'équitation de tradition Française**.

Le Brevet Fédéral d'Encadrement Equitation Travail à Pied

Niveau 1 :

BFE ETAP 1

ART 1. Référentiel professionnel du titulaire du BFE Equitation Travail à Pied Niveau 1

L'enseignant ou l'animateur d'équitation dont la compétence est certifiée par le BFE Equitation Travail à Pied niveau 1 conçoit et coordonne des animations à la longe et aux longues rênes dans sa structure. A cet effet il assure les fonctions suivantes :

1.1 Il intègre un projet de concours de Travail à Pied dans une démarche éducative et dans les valeurs collectives de sa structure :

- Il définit ou contribue à la définition de la dimension éducative et des valeurs portées par le projet de la pratique de la longe et des longues rênes dans la structure,
- Il coordonne ou participe à la coordination de l'équipe pédagogique impliquée dans le projet,

- Il développe ou contribue à développer l'identité de sa structure et le sentiment d'appartenance pour l'équipe d'organisation professionnelle ou bénévole, les participants, les accompagnants et les spectateurs,
- Il contribue à l'émulation et à la cohésion du groupe, tant dans l'équipe d'organisation et l'encadrement, que chez les participants et leurs accompagnants, durant la préparation et la présentation du concours.
- Il contribue au développement personnel des participants, en particulier par la confiance qu'il crée, l'implication et le dépassement de soi qu'il favorise chez tous les participants et les contributeurs au projet.
- Il contribue au perfectionnement technique des pratiquants en particulier dans l'éducation de la main du cavalier

1.2 Il conçoit une progression pédagogique d'animation dans son club tel que :

- Carrousel en musique en veillant à la cohérence du spectacle
- Jeux de divertissement en veillant à apporter un aspect pédagogique par le jeu
- Il met en scène les longues rênes sous forme de reprises libres en musique
- Il applique une méthode pédagogique ludique sur des pistes matérialisées

Il encadre les séances de parcours en terrain varié à la longe après avoir évalué les potentialités des participants et de la cavalerie, en définissant et en partageant avec les participants les objectifs et organise les progressions techniques.

1.2 Il manage le projet de formation des cavaliers à la longe et aux longues rênes suivant le programme des galops de cavalier Fédéraux.

- Il prend en compte dans la préparation des galops les impératifs, les obligations à apporter à ses élèves les connaissances nécessaires et suffisantes pour les préparer au programme officiel du Travail à Pied contenu dans les galops fédéraux.
- Il prend en compte la dimension économique dans son projet,
- Il prend en compte l'ensemble des éléments nécessaires à la préparation et à l'organisation de ses stages et de ses animations de club qu'il organise et répartit dans une démarche projet.

Art 2. Organisation de la formation BFE ETAP Niveau 1

La formation au BFE Equitation Travail à Pied niveau 1 est organisée par la FFE ou par les Comités Régionaux d'Équitation après agrément de la formation par FFE Formation.

Chaque porteur de projet souhaitant mettre en place une formation dépose un dossier d'agrément pour validation du projet auprès du CRE, qui le transmet à FFE Formation pour agrément. Le dossier comporte :

- le formulaire dédié précisant :
 - L'intitulé de la formation,
 - Les dates et lieu(x) de déroulement prévus,
 - Les conditions particulières d'accès à la formation (pré requis régionaux...),
 - Le tarif d'inscription et les éventuelles possibilités de prise en charge,
 - Le contact régional pouvant renseigner sur la formation.
- un plan de formation précisant le lieu, la durée, le ou les intervenants*, et les objectifs et contenus des interventions détaillées par demi-journées au moins.

*La formation doit être assurée ou supervisée par un expert fédéral du Travail à Pied. Il peut intervenir sur l'ensemble de la formation ou co-animer une ou des séquences de formation avec un ou plusieurs autres intervenants spécialisés BFE Equitation Travail à Pied niveau 2.

Après étude du dossier de demande d'agrément et validation, FFE Formation délivre un numéro d'agrément pour cette formation et inscrit le module au calendrier national consultable sur le site www.ffe.com.

L'organisateur de la formation délivre une attestation de formation validée par le CRE aux stagiaires à l'issue de la formation – téléchargeable sur le site internet fédéral – et en envoie copie à FFE Formation. Cette attestation est valable trois ans pour s'inscrire à l'examen.

La formation minimale obligatoire pour se présenter à l'examen est de 42 heures. Des allègements pourront être accordés par les CRE organisateurs qui devront dans ce cas joindre au dossier d'inscription du candidat une attestation valant allègement des heures non suivies.

La formation doit comprendre au minimum des interventions sur :

- La Pédagogie et le projet d'animation du travail à pied :
Enjeux et valeurs du projet collectif, Dynamique de groupe, Gestion de la sécurité des pratiquants...
- Méthodes de créativité :
Choix des mots et des formules, choix des thèmes, choix des scénarii, connaissance des méthodes de créativité...
- Technique équestre :
Signification des mouvements d'ensemble, découverte des pratiques équestres utilisées en longe et longues rênes, travail et habitude de la cavalerie...
- Projet d'organisation d'un concours de longues rênes de niveau club 2 et club 1 avec :
 - Participation à l'installation des parcours niveau club 2
 - Participation au jury pour les épreuves de niveau club 2 et club 1.

L'examen comportant une épreuve d'animation d'une séance, il est fortement recommandé d'intégrer dans la formation des séquences qui permettent de travailler à partir de situations réelles les capacités d'analyse des stagiaires tout en les préparant à la situation de l'examen.

Art 3. Conditions à remplir pour suivre une formation BFE ETAP Niveau 1

- Etre titulaire d'une licence fédérale en cours de validité,
- Etre en possession d'un diplôme professionnel d'animation ou d'enseignement des activités équestres suivants :
 - Diplômes d'État : BAPAAT, BPJEPS AE, BEES, DEJEPS, DESJEPS, AQA.
 - Titres à finalité professionnelle délivrés par la FFE : BAP, AP, AAE, ATE.
 - CQP délivrés par la CPNE EE : CQP ASA, CQP EAE, CQP ORE.
- ou tout autre titre équivalent au sens de l'article L212.1 du code du sport; à défaut, joindre une photocopie du diplôme d'enseignant

Art 4. Organisation des sessions d'examen BFE ETAP Niveau 1

4.1 Art Programmation des sessions d'examen

Les sessions d'examen sont organisées soit par la FFE, soit à l'initiative d'un CRE après organisation de la formation. Le CRE qui désire organiser une session en fait la demande grâce à une DUSE – Déclaration Unique de Session d'Examen, formulaire type téléchargeable en ligne. Il y fait figurer la date, le niveau, le montant des frais d'inscription, le nombre maximum de candidats et la composition du jury.

Dans le cas où l'organisation de l'examen est sous-traitée, le CRE doit valider la DUSE.

La FFE valide la DUSE et publie sur le site www.ffe.com les dates et lieux d'examen ainsi que le déroulement et les conditions pour s'y inscrire. Un examen peut être réservé aux candidats de la formation organisée par la région si cela est précisé sur la DUSE.

4.2 Jury

Le jury du BFE Travail à Pied est composé :

- D'un Président du jury responsable de la conformité de l'examen au règlement et aux modalités d'évaluations définies,
- D'experts fédéraux de la discipline,
- D'enseignants ou de dirigeants expérimentés dans la discipline.

Le jury proposé par l'organisateur doit être précisé dans la DUSE et licencié à la FFE puis validé par la DTN.

Le jury peut s'entourer de consultants qualifiés.

4.3 Dossier et délais d'inscription

Les inscriptions se font au plus tard 2 mois avant la date de la session d'examen auprès du CRE organisateur.

Toute inscription incomplète ne sera pas prise en compte.

Pour s'inscrire à l'examen, le candidat doit obligatoirement faire parvenir au CRE organisateur :

- L'attestation de suivi de la formation de 42 h minimum, accompagnée éventuellement de l'attestation d'allègement délivrée par le CRE organisateur s'il y a lieu,
- L'attestation de participation à l'organisation / au jury d'un concours de longues rênes de niveau club 2 et club 1 (annexe 1).
- Une photocopie de sa licence en cours de validité sur laquelle doit figurer son diplôme d'enseignant ou d'animateur à défaut, joindre une photocopie du diplôme.
- Les droits d'inscription fixés par le CRE organisateur.

Un nombre limite de places est ouvert par session. Le nombre de places sera pourvu par ordre d'inscription à réception du dossier complet.

Le nombre minimum de candidats inscrits pour maintenir une session est de 6, exception faite pour la Corse et les départements d'Outre-mer.

Les inscriptions sont gérées par le CRE organisateur qui doit s'assurer que les dossiers d'inscription sont complets et comprennent bien pour chaque candidat les attestations de formation validant la formation obligatoire.

Art 5. Déroulement des épreuves de certification BFE ETAP Niveau 1

L'examen comporte 3 UC :

➤ UC 1 : EC de mobiliser des connaissances réglementaires et techniques

Pour cette épreuve, le candidat effectue :

- Un écrit de 30 minutes composé de 5 questions ouvertes (annexe 3).

Les connaissances évaluées portent sur la terminologie, la connaissance technique de la longe et des longues rênes, l'échelle de progression du Travail à pied et sur l'organisation d'épreuve club 1 et club 2.

➤ UC 2 : Présentation et analyse d'une séance

- Le candidat présente une séance d'animation avec 2 à 6 élèves d'une durée maximale de 20 minutes. *Suivi de 10 minutes d'épreuve avec le jury :*
- Présentation par le candidat de l'analyse de la prestation de ces élèves, diagnostic, objectifs de travail prescrits, objectifs de progression et les situations proposées pour les atteindre.

➤ UC 3 : Séance de perfectionnement technique

Le candidat présente avec un cheval qu'il a travaillé :

- Une séance technique de niveau longe technique de 20 minutes maximum, comprenant du travail au centre du cercle, sur le droit et en main avec des exercices d'assouplissement sur 2 pistes tels que contre-épaule en dedans, épaule en dedans sur du cercle.
- Une séance technique de longues rênes de 20 minutes maximum de niveau Club Elite 4 se décomposant en :
 - 10 Minutes environ aux longues rênes élémentaires pour montrer l'aisance dans la manipulation du matériel et la qualité de ses aides.
 - 10 Minutes environ aux longues rênes techniques pour montrer la précision de sa conduite et la possibilité qu'il a d'intervenir pour l'amélioration de la locomotion.

A l'issue de chaque épreuve, s'ensuit une auto-évaluation avec le jury de 10 minutes maximum.

Art 6. Résultats BFE ETAP Niveau 1

Le candidat doit acquérir l'ensemble des 3 unités capitalisables pour obtenir le BFE Travail à Pied Niveau 1. En cas de réussite partielle, il peut conserver le bénéfice de la ou des unités capitalisables validées pendant une période de **3 ans** à compter de la date de délivrance de l'attestation de réussite par FFE Formation.

Le CRE organisateur envoie à FFE Formation dans les 10 jours suivant l'examen :

- Le procès verbal règlementaire renseigné et signé téléchargeable sur le site ffe.com,
- Les dossiers d'inscription des candidats avec les attestations de formation,
- Les grilles d'évaluation des UC 1, 2 et 3 renseignées et signées par le jury.

Art 7. Validation Fédérale des Acquis de l'Expérience – VFAE BFE ETAP Niveau 1

7.1 Recevabilité des dossiers

Pour que le dossier de VFAE soit recevable – partie 1, il faut justifier d'une expérience en rapport avec le diplôme demandé, continue ou non, salariée, indépendante ou bénévole, sur une période de 12 mois minimum et correspondant à un minimum de 1607 heures.

L'expérience doit être en rapport direct avec la spécialité du diplôme visé : longues rênes au sein d'un établissement équestre.

Remarque : le candidat ne peut déposer qu'une seule demande pendant la même année civile pour le même diplôme, et pas plus de deux demandes disciplinaires par an.

7.2 Jury compétent

Les dossiers – partie 2 – des candidats au BFE par la voie de la VFAE sont examinés par un jury tel que défini au point 6.2 du présent règlement.

7.3 Dossier de VFAE

Le candidat au BFE Travail à Pied par la voie de la VFAE doit constituer un dossier en utilisant le cadre proposé – site www.ffe.com – permettant de vérifier l'adéquation entre l'expérience et les compétences visées.

Il doit renvoyer son dossier complet en 4 exemplaires à FFE Formation.

Les justificatifs demandés doivent être joints aux dossiers. Tout dossier incomplet sera retourné.

La partie 1 du dossier permet de statuer sur sa recevabilité. Si la partie 1 est recevable, la partie 2 sera étudiée dans le cadre d'une session d'examen des dossiers.

Le jury peut convoquer le candidat pour un entretien lors de la session d'examen.

En cas d'obtention partielle de VFAE, un candidat peut s'inscrire en complément aux épreuves de l'examen final ou représenter un dossier de VFAE – 1 demande par année civile seulement.

La validité des UC est de trois ans.

Art 8. Référentiel de certification BFE ETAP Niveau 1

➤ UC1 : EC de mobiliser des connaissances réglementaires et techniques

EC de mobiliser les connaissances réglementaires liées à la sécurité pour l'organisation d'un concours de Travail à Pied de niveau club 2 et club 1.

EC de faire état d'une connaissance sur l'échelle de progression du Travail à Pied ; longe élémentaire et technique ainsi que longues rênes élémentaires et techniques. Voir annexe 3, 9, 10.

➤ UC 2 : EC de présenter et d'analyser une séance d'animation

EC de présenter avec 2 à 6 élèves une animation telle que ;

- Carrousel en musique
- Jeux aux longues rênes

- Parcours à la longe ou aux longues
- Reprise libre en musique aux longues rênes

EC d'analyser les dimensions techniques de la séance présentée, leurs qualités, leurs faiblesses et de proposer des voies d'amélioration et les moyens nécessaires.

EC de présenter les mesures de sécurité et les difficultés rencontrées dans la préparation et la présentation.

➤ UC 3 : EC de présenter une séance technique de travail à pied

EC de présenter une séance technique à la **longe** de 20 minutes maximum comprenant :

- Des contrats de transitions sur le cercle et la ligne droite
- Du galop sur le cercle
- Du travail à coté sur le cercle, la ligne droite et des transitions
- Du travail à coté dans des contres-épaules en dedans au pare-botte, éloignées du pare-botte et des épaules en dedans sur le cercle (sortie de cercle).

EC de présenter une séance technique aux **longues rênes** de 20 minutes maximum comprenant :

Aux Longues rênes élémentaires

- Des contrats de transitions sur le cercle et la ligne droite
- Du galop sur le cercle
- Un travail dans les 3 positions : perpendiculaire à la pointe de la hanche, $\frac{3}{4}$ derrière et derrière sur le cercle et sur le droit.

Aux Longues rênes techniques

- Aux 2 allures, cercles, lignes droites, transitions. Au pas, contre épaule en dedans (niveau Club Elite 4)
- Seront appréciés la dextérité dans la manipulation du matériel, le liant dans le contact avec la bouche, la précision dans les actions et la logique des enchainements.

EC d'analyser et d'évaluer la présentation à la longe et aux longues rênes.



Annexe 1 Attestation de participation au jury et à l'organisation d'un concours

Comité organisateur :

Je soussigné, formateur, président du jury,
organisateur du concours, atteste que le candidat ci-dessous :

Nom : Prénom :

Adresse :

Date de Naissance : / / N° licence :

a participé au concours de Travail à Pied (longe et longues rênes) n°

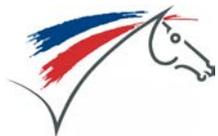
qui s'est déroulée le: à

En qualité de :

Fait à :

Le : / /

Signature du président du jury :



Annexe 2 Grille d'évaluation UC 1

Date : Question N°

Nom du candidat : Prénom :

Note: / 20

Un écrit de 30 minutes composé de 5 questions ouvertes.

Les connaissances évaluées portent sur la terminologie, la connaissance technique de la longe et des longues rênes, l'échelle de progression du Travail à pied.

N° Questions tirées au sort sur la terminologie, la connaissance théorique de la longe et des longues rênes, l'échelle de progression du Travail à pied N° :

0	2	4	6	8	10	12	14	16	18	20	
	Très mal	Mal	Assez mal	Insuffisant	Suffisant	Satisfaisant	Assez bien	Bien	Très bien		
	*Ne sait rien	*Réponse avec de <u>grosses erreurs</u>	*Réponse très insuffisante *Des oublis important ou /et des erreurs *Pas de vécu	*Réponse insuffisante *Des oublis ou des erreurs *Vécu mal exprimé	*Réponse juste suffisante *Contenu pauvre *Vécu pauvre	*Réponse correcte mais incomplète *Peu de vécu exprimé	*Réponse satisfaisante et assez complète *Du vécu mais pas assez mis en valeur	*Réponse très satisfaisante *Du vécu bien exprimé	*Réponse excellente *Beaucoup de vécu et très bien exprimé		
Commentaire											
Note finale épreuve théorique UC CC : / 20 Minimum 10/ 20 : acquis				ACQUIS				NON ACQUIS			

Signature jurys : 1..... 2.....



Annexe 3 Liste des questions rédactionnelles

Liste des Questions rédactionnelles sur la connaissance théorique de la longe et des longues rênes, l'échelle de progression du Travail à pied :

1. Intérêt – Utilité du travail à la longe ?
2. Les 4 objectifs différents du travail à la longe
3. Expliquez la différence entre longe élémentaire et longe technique
4. Intérêt – Utilité du travail aux longues rênes ?
5. Avantages du travail aux longues rênes par rapport à la longe – Inconvénients ?
6. Longues rênes élémentaires : but et aides dont on dispose pour travailler longues rênes élémentaires ?
7. Expliquez la différence entre longues rênes élémentaires et longues rênes techniques ?
8. Longues rênes techniques : but et aides dont on dispose pour travailler longues rênes techniques ?
9. L'échelle de progression du Travail à Pied : donnez les différentes étapes de l'échelle de progression
10. Les longues rênes au sein d'un établissement équestre : intérêt ?
11. Utilisation des enrênements, types, avantages et inconvénient



Annexe 4 Séance d'animation UC 2

Présentation et analyse d'une séance d'animation :

Le candidat présente une séance d'animation avec 2 à 6 élèves d'une durée maximale de 20 minutes suivi de 10 minutes d'entretien avec le jury :

La conduite de séance :

EC de présenter avec 2 à 6 élèves une animation telle que ;

1. L'élève choisit 1 thème parmi les thèmes suivants :

- Carrousel en musique
- Jeux aux longues rênes
- Parcours à la longe ou aux longues rênes
- Reprise libre en musique aux longues rênes
- Etc...

2. Il conduit sa séance sur 20 minutes

3. Entretien de 10 minutes avec le jury : Présentation par le candidat de l'analyse de la prestation de ces élèves, diagnostic, objectifs de travail prescrits, objectifs de progression et les situations proposées pour les atteindre.



Annexe 5 grille d'évaluation épreuve d'animation UC2

Date : Numéro du sujet :

Nom du candidat : Prénom : signature :

Séance d'animation (20 min.)	Critères	-	+	Commentaires
Expression	Voix, vocabulaire Présence geste place Créativité			
Fonctionnement	Sécurité Temps, rythme Espace, organisation			
Animation	Stratégie pédagogique Ambiance Valorisation			
Technique	Cohérence de la mise en situation et de l'objectif Conseils, corrections ... ;			

Entretien avec le jury	-	+	Commentaires
Auto évaluation			
Analyse critique			
Justification des choix			
Argumentation			

ACQUIS	NON ACQUIS
--------	------------

Signature jurys : 1.....2.....3.....



Annexe 6 Séance technique de l'UC 3

L'épreuve : Le candidat présente le cheval qu'il a entraîné régulièrement il met en œuvre des compétences techniques permettant de conduire avec lui une séance visant à faciliter ou améliorer son usage, son dressage, son fonctionnement et son comportement.

Déroulement de l'épreuve :

1. Séance technique de travail d'un cheval à la longe

a. Conduite de la séance :

Le candidat conduit une séance technique à la longe de 20 minutes devant le jury intégrant les contrats suivants :

- Des contrats de transitions sur le cercle et la ligne droite
- Du galop sur le cercle
- Du travail à coté sur le cercle, la ligne droite et des transitions
- Du travail à coté dans des contres-épaules en dedans au pare-botte, éloignées du pare-botte et des épaules en dedans sur le cercle (sortie de cercle).

b. L'analyser et l'évaluation de la séance à la longe.

Entretien avec le jury : 10 minutes. Le candidat analyse sa prestation et le comportement du cheval. Dans cet entretien le jury évalue la capacité du candidat à auto évaluer son travail, la perception de son cheval, sa justification des choix concernant le travail effectué ainsi que l'étendue de ses connaissances techniques

2. Séance technique de travail d'un cheval aux Longues rênes

a. Conduite de la séance

Le candidat conduit une séance technique aux longues rênes de 20 minutes devant le jury intégrant les contrats suivants :

- Des contrats de transitions sur le cercle et la ligne droite
- Du galop sur le cercle
- Un travail dans les 3 positions : perpendiculaire à la pointe de la hanche, $\frac{3}{4}$ derrière et derrière sur le cercle et sur le droit.

b. L'analyser et l'évaluation de la séance aux longues rênes.

Entretien avec le jury : 10 minutes. Le candidat analyse sa prestation et le comportement du cheval. Dans cet entretien le jury évalue la capacité du candidat à auto évaluer son travail, la perception de son cheval, sa justification des choix concernant le travail effectué ainsi que l'étendue de ses connaissances techniques



Annexe 7 Grille d'évaluation UC 3 Longe

CANDIDAT : NOM Prénom :

		Exécutés			
<i>CONTRATS</i>	Travail a distance	Cercle	Pas		
			Trot		
			Galop		
		Marcher droit	Pas		
			Trot		
			Trot de travail		
	Contrats de transitions	Cercle (3 transitions arrêt-trot sur un tour)			
		Ligne droite			
	<i>Mettre une x en face des contrats remplis</i>	Travail à côté	Cercle pas et trot		
			Ligne droite au pas et au trot		
			Transitions		
			Contre épaule en dedans	Pas	
Trot (facultatif)					
Sortie du cercle			Pas		
Mise en place d'un enrênement					

	<i>Critères</i>	<i>Note sur</i>	<i>Note obtenue</i>
<i>APPRECIATION</i>	Exécution des contrats (ci-dessus)	4	
	Contact avec le cheval	1	
	Mise en place du matériel, dont l'enrênement et réglages	2	
	Qualité de l'emploi de la place du longeur	2	
	Qualité de la voix : termes, intonation et intensité	2	
	Qualité de l'utilisation de la chambrière	2	
	Tenue et qualité des actions sur la longe	2	
	Synchronisation des aides, dextérité, adaptation aux réactions du poney	2	
	Intervention sur la locomotion	3	
	TOTAL		

<i>ENTRETIEN</i>	Qualités de l'analyse du travail effectué	5	
	Utilité du travail à la longe	2	
	Progression effectuée et proposée	2	
	Problèmes ; moyens pour les résoudre	1	

Commentaires (obligatoires si non acquis) :

Total	/10
--------------	------------

v.TOTAL	/30
----------------	------------

Signatures des membres du jury :



Annexe 8 Grille d'évaluation UC 3 Longues rênes

CANDIDAT : NOM Prénom :

Exécutés

<i>CONTRATS</i> <i>Mettre une x en face des contrats remplis</i>	Cercle et transition	Pas		
		Trot		
		Galop		
	Transition sur la ligne droite	Pas		
		Trot		
	Perpendiculaire			
	3/4 derrière			
	Derrière			
	Trot de travail			
	Longues rênes techniques avec des transitions	Pas		
Trot				
Contre épaule en dedans au pas		Pas		

<i>APPRECIATION</i>	<i>Critères</i>	<i>Note sur</i>	<i>Note obtenue</i>
	Exécution des contrats (ci-dessus)	4	
	Contact avec le cheval	1	
	Mise en place, réglages	1	
	Connaissances des aides	2	
	Qualité de la mobilité	2	
	Liant et précision dans le contact avec la bouche	3	
	Intervention sur la locomotion	5	
	Adaptation aux réactions du cheval	2	
TOTAL			/20

<i>ENTRETIEN</i>	Qualités de l'analyse du travail effectué	5	
	Utilité des L. R.	2	
	Progression effectuée et proposée	2	
	Problèmes ; moyens pour les résoudre	1	
Total			/10

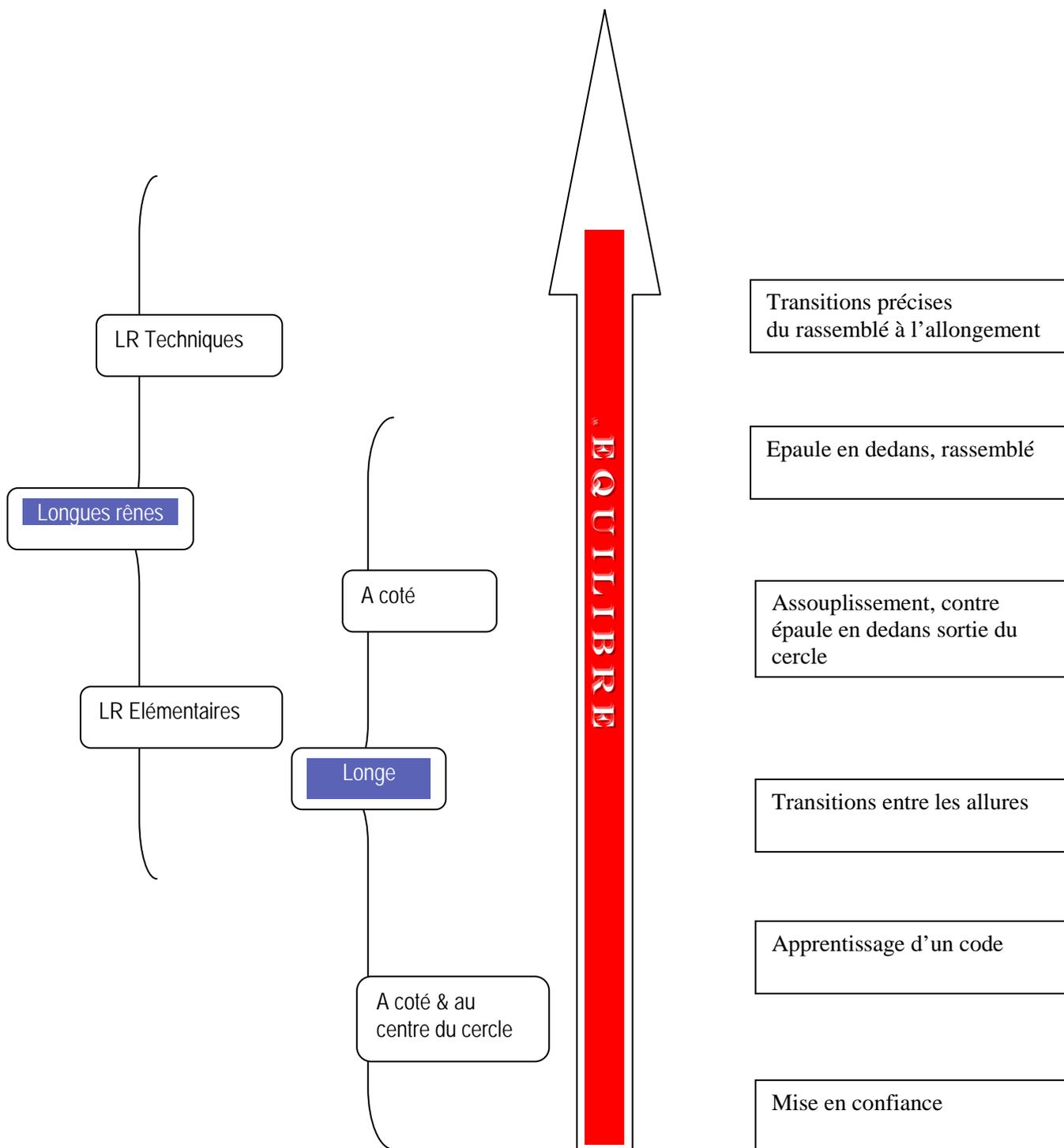
TOTAL	/30
--------------	------------

Commentaires (obligatoires si non acquis) :

Signatures des membres du jury :



Annexe 9 Echelle de progression Travail à Pied Formation des chevaux





Annexe 10 Echelle de progression Travail à Pied Formation des cavaliers

